

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

RÉSIDENCE PATRIMONIALE

La Ville de Brossard fait l'acquisition de la Maison Brossard

Brossard, le 10 avril 2024 – La Ville de Brossard a procédé à la signature de l'acte de vente de la Maison Brossard, située sur le Chemin des Prairies, hier, au bureau de la mairesse Doreen Assaad, à l'hôtel de ville.

« L'achat de la Maison Brossard constitue un legs historique d'une valeur inestimable. Ce joyau ancestral pourra ainsi être préservé et occupera une place importante dans l'histoire de la ville. Je suis fière et reconnaissante de cette acquisition. Cela réitère notre engagement à préserver le patrimoine culturel de la ville. Il s'agit d'un moment émouvant pour moi et pour tous les membres du conseil municipal. », a déclaré la mairesse.

Mme Assaad a également souligné la contribution de Mme Yolande Sainte-Marie et de son mari, M. Paul Trépanier, tous deux citoyens de Brossard, pour leur appui tout au long du processus afin que ce bâtiment et le site sur lequel il est érigé figurent parmi le répertoire du patrimoine culturel du Québec.

La vocation de la Maison Brossard sera déterminée ultérieurement. La Ville s'assurera que toutes les Brossardoises et tous les Brossardois puissent profiter de ce lieu emblématique.

Bas de vignette : La mairesse de Brossard, au centre, entourée (de gauche à droite) de Joanne Skelling, directrice du greffe et greffière à la Ville, Paul Trépanier et Yolande Sainte-Marie, deux citoyens engagés, ainsi que Christian Gaudette, conseiller municipal du district 1 et président du Comité consultatif d'urbanisme, lors de la signature de l'acte de vente de la Maison Brossard.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 263 999-4601

brossard.ca

 brossard